



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Informatique

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin-en-Yvelines - UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Informatique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA150007883

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Campus de Versailles.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Informatique* a pour but de former des spécialistes en informatique et plus spécifiquement en algorithmique, modélisation, réseaux, bases de données, sécurité et cryptographie. Les débouchés potentiels pour cette mention se trouvent principalement dans les sociétés de services en ingénierie informatique (SSII), les grands groupes et les établissements de recherche (pour les doctorants).

La mention *Informatique* comprend quatre spécialités (trois spécialités professionnelles et une spécialité recherche). La spécialité recherche COSY (*Des concepts aux systèmes*) apporte des connaissances fondamentales et larges en informatique, ainsi que des connaissances plus pointues via cinq parcours. La spécialité professionnelle ACSIS (*Analyse et conception des systèmes d'information sûrs*) apporte des connaissances sur la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information avec une spécificité sur les aspects qualité et sûreté des systèmes d'information. La spécialité professionnelle IRS (*Ingénierie des réseaux et des systèmes*) apporte des connaissances sur les systèmes et les réseaux informatiques et les télécommunications via trois parcours. La spécialité professionnelle SeCReTS (*Sécurité des contenus, des réseaux, des télécommunications et des systèmes*) apporte des connaissances sur la sécurité informatique via trois parcours. La première année de master (M1) est constituée d'un tronc commun et d'unités d'enseignement (UE) spécifiques à chaque spécialité.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Informatique* a pour but de former des spécialistes en informatique avec des débouchés potentiels dans les SSII, les grands groupes et les établissements de recherche (pour les doctorants). La mention est découpée en 4 semestres de 30 crédits européens (ECTS). Elle contient 3 spécialités professionnelles et 1 spécialité recherche. Les spécialités démarrent dès le M1. Les 4 spécialités ont leurs spécificités propres et sont en soi justifiées. L'offre de formation est parfois assez difficile à lire à partir du dossier fourni (il faut aller chercher dans les divers documents pour arriver à reconstituer l'offre dans son intégralité). Par exemple, les UE du tronc commun en M1 ne sont pas les mêmes entre l'annexe descriptive au diplôme et les compléments donnés. Il est aussi difficile de se faire une idée du volume horaire par semestre. Cependant, une fois l'offre reconstituée, les répartitions en termes de contenus, de crédits ECTS, de volumes horaires, etc. semblent cohérentes. La mutualisation est néanmoins très limitée au sein de la mention et pourrait être davantage proposée étant donné certains recouvrements scientifiques entre certaines spécialités. D'autre part, les UE transversales et préprofessionnelles sont très inhomogènes au sein des différents parcours alors que certaines de ces UE pourraient sans problème être mutualisées et homogénéisées au niveau du nombre de crédits ECTS et du volume horaire. Par exemple, l'UE Anglais ne semble pas mutualisée entre les parcours, ce qui se traduit, entre autres, par un nombre de crédits ECTS et un volume horaire différents. Il n'y a pas d'UE tournant autour des connaissances du monde de l'entreprise ou du travail commune aux spécialités. Il en est de même pour le stage qui n'a pas le même poids ni la même durée entre les spécialités. Enfin, deux spécialités offrent une formation par apprentissage (mais avec des succès variés) et les spécialités professionnelles sont ouvertes à la formation continue, à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP). Si les objectifs de la formation sont pertinents et justifiés, globalement la mention manque de cohérence.

La mention se trouve dans un environnement scientifique et socio-économique très favorable. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, principalement rattachés au laboratoire d'informatique PRISM et d'intervenants extérieurs provenant du monde socio-économique. Elle a des relations avec des entreprises de la région, notamment via les centres de formation des apprentis (CFA) impliqués dans les formations en apprentissage. Ces entreprises accueillent des stagiaires, organisent des visites en entreprise et viennent faire des interventions sur le monde du travail. La formation proposée est unique au sein de l'établissement. Si la concurrence dans ce domaine sur la région parisienne est importante, les spécialités proposées ont des spécificités propres qui permettent de bien se positionner par rapport à la concurrence. La mention a des liens pédagogiques avec l'INRIA et Telecom SudParis (pour la spécialité recherche) et un rapprochement avec l'Université Paris-Sud est en cours de réflexion. Le positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique est donc très satisfaisant.

La mention reçoit beaucoup de dossiers de candidatures. Les effectifs en M1 oscillent, depuis trois ans, entre 120 et 130. Le taux de recrutement des étudiants locaux (et donc des étudiants extérieurs) est variable entre les spécialités. Certaines spécialités ont atteint, depuis quelques années, leur capacité d'accueil maximale, tandis que d'autres ont plus de difficulté à recruter. Les étudiants extérieurs à l'université proviennent d'universités et d'écoles d'ingénieurs françaises et étrangères. Les étudiants étrangers proviennent principalement des pays du Maghreb. Il n'y a en revanche aucune politique internationale formelle et affichée. L'idée d'un master international transversal avec les cours en anglais est en cours de réflexion. Le taux de réussite tourne autour de 70 % en M1 et varie entre 65 et 85 % en deuxième année (M2) selon les spécialités. Les diplômés ont, en revanche, un très bon taux d'insertion (plus de 95 %), avec beaucoup d'emplois trouvés lors du stage. Il n'y a néanmoins pas de suivi des diplômés institutionnalisé au sein de la mention. Aucune donnée n'est fournie concernant les types d'emplois trouvés par les diplômés. Globalement, la mention répond de manière satisfaisante au critère insertion professionnelle et poursuite d'études.

L'équipe pédagogique est principalement constituée d'enseignants-chercheurs et d'intervenants extérieurs. La mention, le M1 et les spécialités ont chacun un responsable. Globalement, le suivi de la formation et des étudiants semble plutôt bon en termes de recrutement, de jurys et d'évaluation des étudiants. Le traitement de l'évaluation des enseignements par les étudiants se fait par spécialité. Depuis 2012, l'évaluation a été harmonisée entre les spécialités avec l'utilisation d'un logiciel avec le même ensemble de questions. Les recommandations de l'AERES ont bien été prises en compte et les faiblesses restantes sont bien identifiées, mise à part la description détaillée des UE. Le dossier fourni, comprenant la fiche d'autoévaluation et des fichiers annexes, est globalement bien fait, même s'il faut parfois aller à la pêche aux informations, notamment sur les UE. En termes de perspectives, les points envisagés ou en cours de réflexion concernent une mutualisation de certains cours entre les M1 des mentions *Informatique* et *Informatique haute performance et simulation*, le montage d'un master international transversal et le projet d'un rapprochement avec l'Université Paris-Sud. Le pilotage de la mention est donc satisfaisant.



- Points forts :
 - L'environnement scientifique et socio-économique très positif avec des enseignants rattachés au PRiSM et des relations fortes avec le monde socio-économique.
 - Le très bon taux d'insertion des diplômés.
 - Les effectifs importants pour le M1 et certaines spécialités.
 - Le bon suivi de la formation et des étudiants.
 - Le bon positionnement dans l'environnement local, régional et national.

- Points faibles :
 - La mutualisation et l'homogénéisation très limitées au sein des spécialités.
 - Le taux de réussite parfois faible sur certaines années et certaines spécialités.
 - L'offre de formation peu (ou insuffisamment) lisible.
 - L'absence de suivi du devenir des diplômés.
 - L'absence de politique formelle au niveau des relations internationales alors que certaines spécialités recrutent fortement à l'extérieur.

- Recommandations pour l'établissement :

Certains enseignements transversaux ou préprofessionnels pourraient être mutualisés et/ou homogénéisés, comme, par exemple, l'anglais, les connaissances de l'entreprise, le droit informatique, etc. Il en est de même pour le stage dont le poids et la durée ne sont pas homogènes entre les spécialités.

Un suivi individualisé des étudiants pourrait être mis en place, avec, par exemple, du tutorat en M1, voire en M2 afin d'essayer d'atteindre un meilleur taux de réussite.

L'offre de formation pourrait être plus lisible, en indiquant clairement les crédits ECTS et le volume horaire de chaque UE, les UE qui sont effectivement mutualisées, etc. Une mutualisation de certaines UE scientifiques pourrait être envisagée entre certaines spécialités, comme indiquée dans les évaluations par spécialité.

Il pourrait être intéressant d'avoir un suivi des diplômés plus fin que le seul taux d'insertion. Avoir une idée des types d'emplois occupés par les diplômés permet aussi d'ajuster les formations.

Evaluation par spécialité

Des concepts aux systèmes (COSY)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Campus de Versailles.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Telecom ParisSud.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité COSY est une spécialité recherche. Elle a pour but d'apporter des connaissances théoriques larges en informatique ainsi que des connaissances plus pointues sur certains domaines. Cinq parcours sont offerts pour l'acquisition des connaissances avancées (*Bases de données et réseaux sécurisés ; Bases de données et systèmes d'information décisionnels ; Cryptographie et algorithmes à haute performance ; Modélisation, optimisation et décision ; Réseaux, routage et performances*). La spécialité démarre dès le M1. A l'issue de la formation, les diplômés doivent pouvoir réaliser une thèse ou travailler comme ingénieur recherche et développement (R&D).

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité sont de former des experts en informatique ayant de larges connaissances fondamentales dans ce domaine et ayant une connaissance plus pointue dans un domaine spécifique (et offert par la formation). L'offre de formation n'apparaît pas toujours clairement. Par exemple, les UE n'apparaissent pas dans le dossier soumis. Les parcours ne sont pas mentionnés dans l'annexe descriptive au diplôme. Il faut recouper plusieurs documents pour reconstituer l'offre de formation. En termes de formation par la recherche, la spécialité repose sur des enseignants-chercheurs du PRISM, ainsi que sur des intervenants de l'INRIA, du CEA et Telecom SudParis, et impose un stage recherche de cinq mois. La formation comprend des UE préprofessionnelles. En revanche, il n'y a pas d'enseignement d'anglais, ce qui est surprenant. Il n'y a pas de politique internationale affirmée alors que le nombre d'étudiants n'est pas très élevé. Si les objectifs de la spécialité sont justifiés, le dossier ne permet pas de bien apprécier la structure détaillée de l'offre de formation.

Il y a une baisse régulière des effectifs (même si le nombre de candidatures est assez élevé - environ 200 dossiers) et au final il y a peu d'étudiants pour cinq parcours proposés. Les étudiants viennent principalement de l'extérieur. Le taux de réussite, variant entre 50 et 70 %, est assez faible. Ceci est expliqué par le problème de recrutement. Le suivi des diplômés est limité et il semble que la poursuite en doctorat est assez faible pour une spécialité recherche (entre 10 et 20 %). Globalement, les l'insertion professionnelle et la poursuite d'études pourraient être améliorés.

Il y a un responsable au niveau de la spécialité et un responsable par parcours. Le responsable de spécialité gère la cohérence globale de la spécialité et les aspects administratifs (jurys, conventions, évaluation, site web, etc.) tandis que les responsables de parcours coordonnent les enseignements de parcours, les candidatures et les stages. Le suivi des étudiants et de la formation est essentiellement réalisé par les responsables de parcours et de la spécialité. Une évaluation des enseignements a été mise en place en 2010. Globalement, le pilotage de la formation est satisfaisant.

- Points forts :

- La très bonne formation par la recherche.
- Une bonne implication des responsables de parcours et de la spécialité.
- Une mise en place effective de l'évaluation des enseignements.



- Points faibles :
 - La baisse des effectifs (peu d'étudiants pour cinq parcours).
 - Le taux de réussite assez faible.
 - L'absence d'enseignement d'anglais.
 - L'absence de politique internationale affirmée.
 - Le dossier qui ne permet pas d'apprécier la structure détaillée de l'offre de formation

- Recommandations pour l'établissement :

Une réflexion semble être lancée sur le problème de recrutement. Plusieurs voies pourraient être envisagées, comme par exemple, une politique internationale plus affirmée permettant de recruter des étudiants étrangers de meilleurs niveaux, le montage d'une formation en anglais permettant de recruter des étudiants non francophones ou encore un rapprochement avec des écoles d'ingénieurs présentes dans le tissu régional. Cette réflexion est très importante car ce problème de recrutement a un impact manifeste sur le taux de réussite et la poursuite en doctorat.

L'offre de formation devrait apparaître clairement. Si la baisse d'étudiants se poursuivait, une mutualisation de certaines UE avec d'autres spécialités pourrait être envisagée.



Sécurité des contenus, des réseaux, des télécommunications et des systèmes (SeCReTS)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Campus de Versailles.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité SeCReTS est une spécialité professionnelle. Elle apporte des connaissances sur la sécurité informatique via trois parcours (*Intégrateur en sécurité ; Administrateur sécurité ; Gestion de projet sécurité*). Les objectifs sont de former des experts en sécurité ayant une culture théorique et pratique et dotés de bonnes pratiques dans ce domaine. La spécialité démarre dès le M1.

- Appréciation :

La liste des UE fournies (sans description détaillée) répond bien à ces objectifs. Trois parcours sont donnés dans l'annexe descriptive au diplôme, mais on ne retrouve pas ces parcours dans le dossier principal. D'autre part, le positionnement par rapport au parcours *Sécurité des réseaux* de la spécialité *Ingénierie des réseaux et des systèmes* (IRS) n'est pas explicite. Les formations transversales concernent l'anglais et les aspects juridiques autour de la sécurité informatique. En ce qui concerne la formation professionnelle, les étudiants réalisent un projet et doivent faire un stage de 6 mois comptant pour 30 crédits. La spécialité a été proposée à l'apprentissage entre 2008 et 2010. Cette formation n'a ensuite pas été ouverte faute de candidats de niveau suffisant. La formation continue est possible mais aucun indicateur n'est donné. Il n'y a aucune politique à l'international. Si les objectifs de la spécialité sont justifiés, le dossier ne permet pas de bien apprécier la structure détaillée de l'offre de formation.

Les effectifs fluctuent entre 25 et 50 (selon l'ouverture de la formation en apprentissage). Les étudiants de M2 proviennent pour un peu moins de la moitié du M1 de la mention et pour le reste de l'extérieur. Aucune information n'est donnée sur l'origine de ces derniers. Le taux de réussite oscille entre 65 et 80 %. Le taux d'insertion professionnel est très bon (95 %), mais aucune information n'est donnée sur le type d'emplois occupés. Globalement, la spécialité répond de manière satisfaisante au critère Insertion professionnelle et poursuite d'études.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants (experts dans ce domaine) et d'intervenants extérieurs provenant du milieu académique et d'entreprises variées. Concernant le suivi de la formation et des étudiants, seules les modalités d'évaluation des étudiants sont données dans le document. Globalement, le dossier ne permet pas de bien apprécier le pilotage de la spécialité.

- Points forts :

- Très bon taux d'insertion.
- Une formation en adéquation avec la demande du marché de l'emploi.
- L'équilibre théorie-pratique très intéressant dans ce domaine.

- Points faibles :

- La description lacunaire du suivi de la formation et des étudiants fournie dans le dossier.
- L'absence de positionnement par rapport au parcours *Sécurité des réseaux* de la spécialité IRS.
- L'analyse limitée du suivi des diplômés.
- L'absence de politique internationale.



- Recommandations pour l'établissement :

De part le contenu de la spécialité, il pourrait être intéressant d'envisager des mutualisations avec le parcours *Sécurité des réseaux* de la spécialité IRS.

Il serait également opportun d'avoir une idée du devenir des diplômés en termes, notamment, de type d'emplois occupés.

Enfin il est dommage que la formation en apprentissage ne soit plus possible faute de moyens pour sa mise en œuvre.



Analyse et conception de systèmes d'information sûrs (AC SIS)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Campus de Versailles.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité ACSIS est une spécialité professionnelle. Elle apporte des connaissances sur la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information avec une spécificité sur les aspects qualité et sûreté des systèmes d'information. Les objectifs sont de former des spécialistes sur les systèmes d'information pour le secteur privé. La spécialité démarre dès le M1.

- Appréciation :

La liste des UE fournie (sans description détaillée) répond bien à ces objectifs. Au niveau des connaissances transversales et professionnelles, des UE *Anglais* et *Connaissance métier* sont intégrées à la formation. Des intervenants extérieurs (cadres retraités) viennent donner des séminaires sur le monde de l'entreprise. Les étudiants doivent aussi réaliser un stage de quatre mois et ont trois UE de projet. Il est noté que, faute de moyens, la formation ne peut pas se doter de logiciels conformes aux standards du marché. Quelques étudiants ont suivi cette formation dans le cadre de la formation continue. Des dossiers VAP et VAE ont aussi été acceptés. L'aspect relations internationales est très limité. Globalement, les objectifs de la formation et les modalités pédagogiques sont satisfaisants.

La capacité d'accueil de la formation a été atteinte sur les deux dernières années (36 étudiants). Il est souligné que les étudiants proviennent en majorité de l'extérieur, mais aucune information n'est donnée sur leur origine. Le taux de réussite oscille entre 70 et 80 % (les échecs semblent essentiellement provenir d'étudiants ne se présentant pas à l'examen). Presque tous les diplômés trouvent un emploi juste après leur formation, mais aucune information n'est donnée sur le type d'emplois occupés. Globalement, la spécialité répond de manière satisfaisante au critère insertion professionnelle et poursuite d'études.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs et de professionnels extérieurs (pour 30 à 40 %). Concernant le suivi de la formation et des étudiants, seules les modalités des évaluations des étudiants et des enseignements sont données dans le document. Globalement, le dossier ne permet pas de bien apprécier le pilotage de la spécialité.

- Points forts :

- Une formation attractive.
- Un très bon taux d'insertion.
- La structure claire de la spécialité.

- Points faibles :

- La description lacunaire du suivi de la formation et des étudiants fournie dans le dossier.
- L'analyse limitée du suivi des diplômés.
- L'absence de politique internationale affichée.



- Recommandations pour l'établissement :

Le suivi des diplômés pourrait être amélioré, notamment en ce qui concerne les types d'emplois occupés.

Comme souligné dans le document, le taux de réussite pourrait être amélioré par un meilleur recrutement au niveau des étudiants locaux. La mise en œuvre d'une politique de relations internationales ou de rapprochement avec des écoles d'ingénieurs du tissu régional permettrait aussi d'attirer des étudiants fiables et au niveau.



Ingénierie des réseaux et des systèmes (IRS)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Versailles.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité IRS est une spécialité professionnelle. Elle apporte des connaissances sur les systèmes et les réseaux informatiques et les télécommunications via trois parcours (*Ingénieur architecte réseaux ; Déploiement des réseaux ; Sécurité des réseaux*). Les objectifs sont de former des ingénieurs réseaux et télécoms. La spécialité démarre dès le M1.

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité sont de former des spécialistes dans le domaine des réseaux et télécommunications. La liste des UE fournie (sans description détaillée) semble globalement bien répondre à ces objectifs, avec néanmoins des réserves sur les données renseignées car les parcours ne sont pas cohérents entre les différents documents (document principal, annexe descriptive au diplôme et complément). Par exemple, le parcours *Sécurité des réseaux* ne contient aucune UE liée à la sécurité dans le document principal. De plus, dans l'annexe descriptive au diplôme, il n'est pas fait mention d'un parcours *Sécurité des réseaux* mais d'un parcours dénommé *Logiciels réseaux*. Au niveau des connaissances transversales et professionnelles, des UE *Anglais, Culture d'entreprise et Création d'entreprise* sont intégrées à la formation. Les étudiants doivent aussi réaliser un stage de six mois et ont une UE de projet. La spécialité est ouverte à l'apprentissage dès le M1. Cette formation rencontre beaucoup de succès car 2/3 des étudiants environ sont en apprentissage. La spécialité reçoit environ 3 à 4 étudiants par an en formation continue. L'aspect relations internationales est en revanche très limité. Si les objectifs de la spécialité sont justifiés, le dossier ne permet pas de bien apprécier la structure détaillée de l'offre de formation.

Les effectifs de la spécialité sont en constante augmentation et ont atteint un peu plus d'une centaine d'étudiants. Une augmentation du nombre d'étudiants provenant du M1 de la mention est aussi à noter. Cette attractivité est d'autant plus positive que la concurrence dans ce domaine est importante dans la région parisienne, notamment avec la spécialité Réseaux du master Informatique de l'Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie. Le taux de réussite varie entre 78 et 95 %. Tous les diplômés trouvent un emploi au bout de trois mois maximum et les diplômés occupent des métiers en adéquation avec les objectifs de la formation. Le suivi des diplômés est réalisé via un forum sur LinkedIn et Viadeo. La spécialité répond donc de façon très satisfaisante au critère insertion professionnelle et poursuite d'études.

L'équipe pédagogique est constituée pour moitié d'enseignants et pour moitié de professionnels extérieurs. Ces derniers apportent des connaissances pratiques enseignées, notamment, via des travaux pratiques (TP) possibles grâce à d'importants investissements réalisés au niveau des salles de TP. Cet aspect semble avoir un impact très positif sur l'attractivité de la formation. Les relations privilégiées avec les entreprises permettent aussi d'avoir une offre large de stages et de faciliter le recrutement des diplômés. La spécialité est dotée d'une commission de recrutement et de conseils de perfectionnement. L'évaluation des enseignements se fait UE par UE. Le pilotage de la spécialité est donc satisfaisant.

- Points forts :

- L'attractivité importante de la formation, et particulièrement en apprentissage.
- Les très bons taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- La forte synergie avec beaucoup d'entreprises impliquées dans les enseignements et les stages.
- Le bon suivi des étudiants et celui des diplômés



- Points faibles :
 - Des incohérences entre les différents documents soumis au niveau de l'offre de formation.
 - Le manque de précision sur l'articulation entre la formation en apprentissage et celle en formation initiale.
 - La dimension internationale très limitée.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait éclaircir les incohérences qui ont été relevées au niveau de l'offre de formation telle qu'elle est décrite dans les différents documents soumis et bien mettre en évidence les différents parcours réellement existants. De plus, il faudrait positionner cette spécialité par rapport à la spécialité SeCReTS. Certaines UE scientifiques ne pourraient-elles pas être mutualisées ?



Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-yvelines

A

AERES
Jean-Marc GIEB
Directeur de la section des formations et diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Pour le Président
et par délégation
Stéphane DELAPLACE
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Jean-Luc VAYSSIÈRE



N° demande : MA-S3MA150007883

Domaine : STS

Niveau : Master

Mention : INFORMATIQUE

Spécialité : ANALYSE ET CONCEPTION DE SYSTEMES D'INFORMATION SURS (P)

Suivi de la formation : la spécialité est dotée d'une commission de recrutement et l'évaluation des enseignements se fait en fin d'année.

Type d'emploi occupé par les diplômés: les étudiants trouvent majoritairement un emploi dans des SSII.

Origine des étudiants: sur les deux dernières années, les étudiants proviennent en majorité du M1 informatique de l'UVSQ, et non de l'étranger.

Spécialité : INFORMATIQUE : DES CONCEPTS AUX SYSTEMES (R)

Baisse des effectifs: Les effectifs sont repartis à la hausse en 2013-2014 avec 20 inscrits, ce qui n'est pas si faible pour un master recherche.

Taux de réussite assez faible: Comme indiqué dans le dossier, le taux d'échec est de l'ordre de 40%, sachant que ce chiffre est en partie lié à des étudiants qui s'inscrivent sans suivre la formation. Pour les étudiants actifs, le taux d'échec est de l'ordre de 25%, ce qui n'est pas incohérent pour une formation sélective.

Dossier incomplet: Semble lié à un problème de gestion des dossier de la part de l'UVSQ.

Pas de politique internationale: Vrai

Pas d'enseignement en Anglais: Vrai, mais corrigé dans DataScale.

Spécialité : INGENIERIE DES RESEAUX ET SYSTEMES (P)

Articulation entre la formation initiale et la formation par apprentissage: Il existe un tronc commun au premier trimestre entre les deux formations constitué de plusieurs UEs avec 24 ECTS puis un parcours métier au second semestre.

Liens internationaux: Pour l'apprentissage ça dépend des CFA. Pour l'initial, il y a une relation avec les projets des chercheurs et les stages effectués à l'étranger.

Spécialité : SECURITE DES CONTENUS, DES RESEAUX, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES SYSTEMES (SECRETS) (P)

Liste des Ues non donnée: La description détaillée des modules se trouve sur le site web du master : <http://www.master-secrets.uvsq.fr> (dont l'URL figurait dans le fichier "Fiche RNCP Master mention informatique spé ACSIS, COSY, IRS et SeCReTS.doc")

Quid des 3 parcours SECRETS: Effectivement, le fichier "ADD_Master_Mention-Informatique.doc" mentionne 3 parcours : "Intégrateur en sécurité", "Administrateur sécurité", et "Gestion de projet sécurité". Le premier correspond à la formation initiale, le second à la formation par apprentissage en partenariat avec le CFA AFTI, et le troisième à la formation par apprentissage avec le CFA ITIN. Le dossier principal se limite à un seul parcours, dans la mesure où les parcours en apprentissage ne sont plus ouverts.

Positionnement par rapport au parcours Ingénieur services réseaux & sécurité d'IRS: Le parcours "Ingénieur services réseaux & sécurité" de la spécialité IRS concerne l'apprentissage (partenariat avec le CFA AFTI), et n'a donc pas le même rythme que la spécialité SeCReTS. Par ailleurs, ce parcours IRS est centré sur l'architecture des services réseaux, et n'aborde que brièvement les aspects « sécurité » : l'UE "Sécurité des réseaux et télécoms" (4 ECTS) reste une description haut-niveau des protocoles de sécurité, alors que les modules de SeCReTS s'appuient sur les bases cryptographiques enseignées en détail dans les modules précédents.

Pas de politique internationale: Il est possible que l'information n'ait pas été relayée. En tout état de cause, nous avons (hors M1 UVSQ) des étudiants provenant de France, d'Europe (Espagne, ...), d'Afrique (Algérie (ESI et USTHB), Sénégal, Centrafrique, Maroc, Tunisie, ...), d'Amérique du Sud (Panama, Equateur, ...), Asie (Vietnam).

Taux de réussite faible: Les chiffres sont faux (voir corrections factuelles).